



Planning des séances septembre 2010 à janvier 2011

Septembre :

Date	Ligne 1 - DP	Ligne 2 confirmé et compétition
------	--------------	---------------------------------

Dynamique

15 septembre	Olivia	Grégoire
22 septembre	Mika (Serge tuteur)	Arnaud
29 septembre	JML	

Statique pour les cadres et compétiteurs uniquement :

Lundi 13 septembre : Grégoire
Lundi 20 septembre : Arnaud
Lundi 27 septembre : Olivia

Octobre

Date	Ligne 1 - DP	Ligne 2 confirmé et compétition
------	--------------	---------------------------------

Dynamique

6 octobre	Rémy	
13 octobre	JMK	
20 octobre	Arnaud	
27 octobre	Loic	

Stage compétition : 8 au 10 octobre

Conférences pour tous :

Stéphane MIFSUD , recordmann du Monde d'apnée statique (avec 11 minutes 35 !) proposera une conférence, samedi 9 octobre à 19h à l'Université de Haute-Alsace (lieu exact à confirmer)

Vendredi soir aura également lieu à 19h une conférence intitulée « de l'apnée au Cap Horn » : par Arnaud, Christian Vogler et Olivier Grenier (de retour d'une expédition d'apnée au Cap Horn, une première mondiale).

Ces différents intervenants présenteront notre discipline sportive qu'est l'apnée, son évolution, sa physiologie, ses records et l'expédition du Cap !

Statique pour les cadres et compétiteurs :

Novembre :

Date	Ligne 1 - DP	Ligne 2 confirmé et compétition
-------------	---------------------	--

Dynamique

3 novembre	Grégoire	
10 novembre	Mika (Serge DP)	
17 novembre	Olivia	
24 novembre	JML	

Statique pour les cadres et compétiteurs :

Dates à poser

Décembre :

Date	Ligne 1 - DP	Ligne 2 confirmé et compétition
-------------	---------------------	--

Dynamique

1er décembre	Remy	
8 décembre	JMK	
15 décembre	Loic	

Statique pour les cadres et compétiteurs :

Dates à poser

**Téléthon « les 10 ans du relais apnée » !
pour ce qui le souhaite : 4 et 5 décembre 2010**

Encadrants de la section apnée :

C4 : Jean-Marie Knecht
C3 : Olivia, Arno, Loic, Rémy, Serge
C2 : Jean-Marie Latsague et Grégoire Folly
C1 : Roland
Stagiaires pédagogiques C1 : Morgan et Mika

Fonctions du DP :

Vérifier que toutes les personnes qui accèdent au bassin sont en possession :

- d'une licence fédérale FFESSM en cours de validité
- d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'apnée, datant de moins de 1 an
- vérifier la présence et l'état de fonctionnement du matériel de sécurité